

Les présentes conditions particulières de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations qui pourront être fournies par le Vaisseau dans le cadre des visites de groupes (scolaires, hors scolaires) – sauf prestations payantes : consommations boutique et cafétéria, spectacles....

Toute réservation implique donc de la part du client l'adhésion entière et sans réserve aux termes du présent document.

Les présentes conditions s'appliquent aux groupes, d'un minimum de 10 personnes qui bénéficient du tarif d'entrée à 6€ par personne.

Pour des raisons de confort de visite, les groupes constitués de personnes en situation de handicap bénéficient d'un accueil « groupe » à partir de 5 personnes.

Un groupe peut être constitué au maximum de 30 personnes. Au-delà, les visiteurs sont répartis en plusieurs groupes.

Les groupes constitués d'enfants de moins de 3 ans ne peuvent bénéficier d'une prestation accueil. Par conséquent, les enfants de moins de 3 ans ne peuvent participer ni à un atelier, ni à une animation scientifique.

1. Prestations proposées

Les prestations proposées aux GROUPES SCOLAIRES sont les suivantes :

- Accès aux expositions jusqu'à 18 heures
- Choix par groupe entre (sous réserve de disponibilité des prestations) :
 - un atelier pédagogique (45 minutes environ)
 - une animation scientifique (20 à 30 mn)
 - une visite en bateau de la ville de Strasbourg au départ du Vaisseau (durée d'environ 1,5 heures) 5€ / élève en sus des 6€ d'accès au Vaisseau ** - Réservation et paiement de ce pack au Vaisseau
 - une visite libre non encadrée.
- Vestiaires groupe gratuit.

***Si le client a réservé une visite en bateau et que la météo n'est pas favorable ou pour toute autre raison impondérable (ex : périodes de hautes eaux), le Vaisseau remboursera cette prestation – attention, le bateau prévu dans le cadre des visites n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite. Cette prestation est prévue pour les enfants de 5 ans et plus. – Un bateau peut accueillir jusqu'à 65 personnes, l'accès au bateau n'est donc pas exclusif à un seul groupe.*

Les prestations proposées aux groupes NON SCOLAIRES sont les suivantes :

- Accès aux expositions jusqu'à 18 heures
- Une visite libre non encadrée.
- Vestiaires groupe gratuit.

Offre complémentaire pour groupes scolaires et non scolaires

- Accès libre à la salle des 1000 miettes les mardis, jeudis et vendredis, sous réserve de disponibilité. Cette salle est prioritairement destinée aux clients de la cafétéria les mercredis, week-ends, jours fériés et certains jours de vacances scolaires.
- Mise à disposition de packs goûters ou de packs pique-nique sur devis. Ces prestations sont payables intégralement à l'avance au moment de la commande, au minimum 15 jours ouvrables avant la date de la visite.
- Les groupes arrivés le matin et ayant réservé la visite de la ville de Strasbourg peuvent manger à bord du bateau, un pack pique-nique réservé au préalable (cf point plus haut) ou leur repas tiré du sac.

Les expositions interactives, le jardin, la salle des 1000 miettes et les salles d'ateliers ne sont accessibles aux groupes qu'après l'accueil par un(e) animateur/trice et le passage aux tripodes.

2. Réservations

Les réservations doivent être faites au moins 30 jours avant le jour de la visite (par téléphone, e-mail ou fax).

Lors de la réservation, les informations mentionnées ci-dessous seront requises par le service accueil :

- Effectif du groupe
- Tranche d'âge
- Coordonnées complètes du groupe
- Prestation choisie, le cas échéant
- Coordonnées pour le paiement.

Suite au 1^{er} contact et dans l'attente d'obtenir les pièces et renseignements requis, ainsi que les arrhes, une feuille de réservation tenant lieu d'option de réservation est envoyée au client. Cette option est valable durant 2 semaines, après la date d'émission.

3. Conditions relatives à la gratuité des accompagnateurs

Les règles de gratuité pour les accompagnateurs de groupes d'enfants au Vaisseau sont les suivantes :

- Groupes d'enfants de moins de 6 ans = 1 accompagnateur pour 6 enfants
- Groupes d'enfants de plus de 6 ans = 1 accompagnateur pour 12 enfants

Dans tous les cas et quel que soit le nombre d'enfants, la gratuité pour 2 adultes (enseignant y compris) est accordée.

Pour les groupes constitués d'adultes, le Vaisseau applique la règle suivante : 1 accompagnateur gratuit pour 30 adultes payants.

4. Confirmation de la réservation

La réservation est confirmée (l'option se transforme en confirmation) lorsque le client retourne au Vaisseau la feuille de réservation signée et accompagnée des arrhes. Les arrhes correspondent à la moitié du montant de la visite du groupe. Le minimum à verser est de 60€.

Pour les groupes de personnes en situation de handicap, les arrhes à verser sont de 30€.

Les arrhes peuvent être réglées en espèces, par chèque ou par virement bancaire.

Dans le cas d'un virement, il est possible que la banque facture une commission ; cette somme étant déduite des arrhes versées, elle est refacturée au visiteur et s'ajoute au restant à payer le jour de la visite.

Le Vaisseau retourne alors au client un courrier de confirmation de réservation.

5. Réservation de dernière minute

En cas de réservation de dernière minute (entre 30 et 15 jours avant le jour de la visite) seul un règlement sur place est accepté, la réservation étant immédiatement confirmée et soumise aux clauses stipulées dans les paragraphes relatifs aux modifications et annulations.

Pour toute réservation de visite de la ville en bateau, la confirmation ne peut être fournie qu'après vérification auprès du prestataire BATORAMA et n'est donc pas immédiate.

6. Facturation et paiement

Le versement se fait en deux fois : les arrhes (cf. 4), puis le solde du paiement. Le montant de ce dernier est déterminé par le nombre exact de visiteurs :

- soit sur place, le jour de la visite, en une seule fois, en espèces, par chèque ou carte bancaire.
- soit sur facture, envoyée au responsable de l'établissement visiteur, à l'issue de la visite (dans le cas de bon de commande ou voucher).
- soit par bon de commande ou voucher

Les contremarques et billets prépayés ne sont pas acceptés comme mode de paiement pour les réservations de groupe, tout comme les pass année famille et enfant ne peuvent être présentés dans le cadre d'une sortie de groupe.

7. En cas de retard

Le jour de la visite, la prestation réservée ne pourra pas être décalée, ni remplacée. La prestation est écourtée ou annulée. Cela n'interdit cependant pas l'accès libre aux expositions, sauf lorsque l'équipement a atteint sa capacité d'accueil maximale. Dans tous les cas, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Il en va de même pour les prestations BATORAMA : en cas de retard du groupe, le jour de la visite, la prestation réservée ne pourra pas être décalée, ni remplacée. Le Vaisseau ne remboursera pas le groupe.

8. En cas de modification avant la visite

En cas de modification des termes de la réservation par le client, la demande de modification d'un dossier confirmé doit être effectuée par écrit auprès du Vaisseau. Les modifications sont effectuées sous réserve de disponibilités. Le client reçoit alors une nouvelle proposition de réservation.

Le client ne peut pas apporter par lui-même de modifications sur les documents de réservation.

Les conditions de règlement du solde restent les mêmes.

Tout changement de la date de la visite demandé par le client constitue une annulation de sa réservation initiale et l'enregistrement de la nouvelle dans les conditions décrites ci-dessus.

9. En cas de modification le jour de la visite

Si l'effectif du groupe qui se présente le jour de la visite est supérieur ou inférieur à celui prévu lors de la réservation :

- en cas de règlement du solde sur place, le client paiera le nombre d'entrées correspondant à l'effectif réel du groupe (arrhes déduites) ;
- en cas de règlement sur facture, le client signera une attestation faisant mention du nombre réel de participants, correspondant au nombre de billets d'entrée émis.

Si l'effectif du groupe s'avère inférieur à 10 personnes, le Vaisseau ne reversera pas les arrhes, ni en totalité, ni en partie. Les participants supplémentaires ne seront accueillis que dans la limite des capacités d'accueil. Le service accueil jugera de ces dernières à l'arrivée du groupe.

10. En cas de rétractation

Conformément à l'article L 121-20-4, le droit de rétractation ne s'applique pas pour ce type de réservation, étant une prestation de loisirs réservée pour une date déterminée.

En cas d'annulation par le client, il ne sera procédé à aucun remboursement des arrhes sauf cas de force majeure.

Si le groupe ne se présente pas le jour de la manifestation, le client n'a pas droit au remboursement des arrhes.

En cas d'annulation par le Vaisseau, il sera procédé au remboursement total des prestations payées.

11. Exclusion du Vaisseau

Le Vaisseau se réserve le droit d'exclure toute personne dont le comportement est jugé violent ou injurieux.

12. Réclamation

Toute réclamation relative à une visite doit, pour être prise en compte, être adressée au Vaisseau par lettre recommandée avec AR après la visite. Adresse : Le Vaisseau – 1 bis rue Philippe Dollinger- BP 61037 – 67027 Strasbourg Cedex 1